

Table des matières

Introduction	2
Culture, convivialité & solidarité inclusives	3
Convivialité	3
Solidarité	3
Inclusion	4
Culture	4
Commerces	4
Mobilité	5
Mobilité piétonne	5
Mobilité cyclable	5
Transports en commun	5
Cadre de vie & Sécurité	7
Pollutions	7
Gestion des déchets	7
Gestion de l'eau	8
Espaces verts	8
Sécurité et incivilités	9
Sécurité routière	9
Agriculture & alimentation	10
Exemplarité des pouvoirs locaux	10
Soutien à la paysannerie	11
Soutien au consomm'acteur	11
Santé – Sport – Bien-être	13
Prévention	13
Jeunesse	13
Sport	13
Travaux publics	13
Soins de santé	14
École – Jeunesse	15
Participation citoyenne & bonne gouvernance administrative	16
Conseil communal	16
Participation citoyenne	16
Équipes administratives et de terrain	16
Marchés publics	17
Aménagement du territoire et biodiversité	18
Urbanisme	18
Énergie	18
Adaptation aux dérèglements climatiques	19
Mobilité	19
Biodiversité	20
Place à la nature	20

Introduction

Prendre soin de notre commune, c'est prendre soin de nous et du vivant, pour un quotidien respectueux de notre qualité de vie et de notre environnement direct !

En valorisant des initiatives et des solutions locales, nous pouvons agir concrètement dans ce sens, en visant à garantir à chacun·e un quotidien économique et social qualitatif. Renforçons nos services publics, nos écoles et nos crèches, soutenons l'agriculture locale, construisons un cadre de vie harmonieux pour toutes et tous.

Gardons les forces vives de notre commune et allons ensemble vers plus de respect de notre santé, du vivant et des réalités d'aujourd'hui.

Culture, convivialité & solidarité inclusives

Ensemble, entretenons le bien vivre ensemble ! Renforçons-le avec des lieux d'échanges, des conseils participatifs mouvants ; soutenons les initiatives établies.

La convivialité et la solidarité sont deux piliers de la vie en communauté, particulièrement dans une commune comme Marche-en-Famenne. Nous souhaitons tant soutenir les initiatives – citoyennes ou communales – existantes que renforcer positivement la belle dynamique de convivialité déjà présente sur notre territoire. Cela passe aussi par le soutien aux producteurs locaux et aux commerces de proximité, la création de lieux de rencontres, de partages et d'échanges tant dans la ville que dans les villages...

La convivialité englobe les activités festives, la solidarité intergénérationnelle et le soutien aux personnes isolées, fragilisées ou précarisées. Favoriser les liens sociaux renforce la cohésion entre les habitants, lutte contre l'isolement et crée un milieu de vie où chaque personne se sent incluse et valorisée.

Notre idéal est que chacun-e puisse se sentir accueilli-e au sein de notre commune : pas de convivialité sans solidarité ni inclusion !

Convivialité

- **Animer le centre-ville et les villages** : poursuivre les événements actuels qui animent le centre-ville, tout en veillant à diminuer le niveau de bruit tardif par égard pour les riverains. Soutenir davantage les activités existant dans les villages pour renforcer l'identité locale.
- **Soutenir les associations** : renforcer l'appui à toutes les associations locales par une meilleure communication et une aide logistique pour leurs événements. Faciliter l'accès à des subventions pour les initiatives favorisant la convivialité.
- **Végétaliser et meubler les espaces publics** pour créer des espaces ombragés où il fait bon s'asseoir pour respirer, échanger...
- **Encourager la création d'espaces de convivialité**, notamment en poursuivant les enveloppes participatives. Encourager, pour les projets immobiliers d'ampleur, l'aménagement d'espaces communs intérieurs (salle de réunion, salle de fête...) et extérieurs (espaces verts, potager collectif, barbecue...).

Solidarité

- **Lutter contre l'isolement** : établir une cartographie des personnes âgées, isolées ou fragilisées, demandeuses, afin de les connecter avec leur voisinage. Encourager les initiatives de voisinage pour aider ces personnes dans leurs déplacements, courses, ou simplement pour rompre leur solitude.
- **Coordonner les services pour les séniors** : créer un « service sénior » au sein de l'administration communale, centralisant les informations et services disponibles pour les aînés, incluant les aides du CPAS, les repas à domicile, les aides aux déplacements, les activités culturelles et d'éducation permanente, etc.
- **Créer un accueil des personnes sans abri** en hiver, de jour comme de nuit. Pour leur permettre de se réchauffer, de se restaurer, de dialoguer et d'accéder à divers services (lire un journal, utiliser un ordinateur...).
- **Encourager les actions solidaires** : organiser des événements solidaires pour renforcer les liens entre les habitants et pour collecter des fonds ou des ressources pour les personnes dans le besoin.

Inclusion

- **Créer des habitats groupés intergénérationnels** : encourager la création d'habitats groupés mêlant différentes générations, où les jeunes, les aînés et les personnes fragilisées peuvent cohabiter et s'entraider, renforçant ainsi le tissu social. voire même créer sur initiative communale un projet pilote d'habitat groupé.
- **Valoriser les projets intergénérationnels** : maintenir l'existant, et mettre en place d'autres projets impliquant différentes générations, comme des ateliers, des jardins partagés, des écoles de devoirs, des activités de détente ou culturelles, pour renforcer le lien social et l'apprentissage mutuel.
- **Encourager les accueils de jour** : poursuivre et développer l'accueil de jour existant à la MRS Libert et ainsi permettre un répit aux aidants proches.
- **Soutenir les réseaux d'entraide** : créer et soutenir des réseaux d'entraide locaux, où les habitants peuvent s'entraider pour des tâches quotidiennes ou en cas d'urgence.
- **Promouvoir le service citoyen et le volontariat** européen à Marche et en dehors.
- **Promouvoir les associations actives dans le milieu du handicap** et leurs projets de territoire.
- **Promouvoir les associations actives pour et par les personnes** des communautés LGBTQIA+.
- **Créer des toilettes publiques** accessibles à toutes et à tous et veiller à leur entretien, à l'image de nos voisins français.

Culture

- **Renforcer le soutien et la promotion de la MCFA** et des autres associations culturelles du territoire.
- **Promouvoir et renforcer l'offre culturelle** dans les villages.
- **Soutenir les jeunes artistes.**
- **Renforcer la culture de l'accueil sur notre territoire** : intensifier les actions de sensibilisation à l'interculturalité.

Commerces

- **Soutenir les commerces du centre-ville** : poursuivre l'octroi de primes à l'installation de commerces au centre-ville, stopper le développement de zonings commerciaux en périphérie.
- **Soutenir les commerces de villages** : encourager la création de commerces de village par des primes, des subventions et la mise à disposition de locaux et soutenir les commerces déjà existants dans les villages. Ces commerces contribuent en effet à la vie communautaire.
- **Rénover les logements du centre-ville pour le repeupler** : rénover tous les logements situés aux étages des commerces appartenant aux instances publiques marchaises et davantage inciter les propriétaires privés à rénover les logements en leur permettant de bénéficier des mêmes conditions de rénovation (trains de rénovation). Veiller à ce que ces rénovations débouchent sur des logements adaptés à des besoins variés.
- **Soutenir les librairies indépendantes** : valoriser et soutenir les librairies indépendantes, en mettant en avant leur rôle culturel et éducatif au sein de la communauté.
- **Soutenir les producteurs locaux** : faire la promotion des producteurs locaux et augmenter la part d'approvisionnement des cantines collectives auprès de ceux-ci.

Mobilité

Ensemble, bougeons autrement ! Davantage de liaisons cyclables, de voiries et voitures partagées ; des trottoirs sécurisés, perméables et ombragés permettront une mobilité conviviale, inclusive et accessible à toutes et à tous. Donner la priorité aux cyclistes et aux piétons, c'est assurer un air plus sain pour toutes et tous autant qu'un environnement plus agréable.

La mobilité est pour nous un autre impératif d'aujourd'hui et de demain. Des agglomérations qui respirent, ce sont des citoyen·nes qui revivent ! Une mobilité douce renforcée et sécurisée, ce sont des citoyen·nes plus à même de s'y tourner et c'est aussi un vecteur d'économies potentielles. Nous plaillons pour le maintien et le développement dans toute la commune d'une mobilité active, aussi diverse soit-elle.

Mobilité piétonne

- **Restaurer les trottoirs de la ville et des villages** : à court terme, rénover les trottoirs en mauvais état et trop étroits. Imposer des obligations de trottoirs larges, confortables et végétalisés dans les cahiers des charges des nouveaux projets urbanistiques. Prendre des mesures pour éviter l'encombrement des trottoirs par des obstacles ou des véhicules stationnés.
- **Rendre les voies piétonnes perméables et moins minérales** : pour permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie et respecter le vivant, végétaliser les voies piétonnes et les rendre perméables, tout en préservant une assiette suffisamment ferme pour la circulation des poussettes et des PMR.

Mobilité cyclable

- **Compléter le réseau cyclable** : assurer la protection des cyclistes à certains endroits clés (Hargimont-On-Jemelle ; accès à la prison ; Roy-Grimbiémont-Lignièrès ; Aye-Humain ; Champlon-Verdenne-Marche). Améliorer le réseau existant pour faire de Marche une commune réellement « vélo friendly » et sécurisée / sécurisante pour les cyclistes.
- **Créer des rues cyclables** : donner la priorité aux vélos dans les rues du centre-ville et aux abords des écoles, sans en exclure les voitures. Mener une étude complète avec le soutien du GRACQ et de la Région wallonne pour renforcer la présence de mobilité douce en ville.
- **Renforcer les primes** d'encouragement à l'achat de vélo : ouvrir la prime à tout type de vélo.
- **Partager des vélos** : mettre en place un service de partage de vélos électriques et non électriques, de vélos-cargos...

Transports en commun

- **Défendre et promouvoir ce qui existe** : mettre en place une promotion des offres TEC et clarifier ces offres et horaires pour les rendre plus accessibles à chacun·e. Soutenir nos gares ferroviaires face à la politique du « tout au numérique ».
- **Intensifier les boucles urbaines** : augmenter la fréquence de passage des deux bus consacrés aux déplacements entre Waha, Marloie, le Wex, la prison et le centre-ville, pour en faire une véritable alternative à la voiture.
- **Veiller à une meilleure coordination** des horaires train/bus.
- **Intensifier l'offre de voitures/utilitaires partagées** : promouvoir les voitures partagées entre particuliers ; déployer et promouvoir un système de voitures partagées près des 3 gares de la commune et dans certains villages. Y inclure des véhicules convenant à différents usages.

- **Aménager les parkings en centre-ville** pour mieux les exploiter : créer des parkings de délestage aux abords de la ville et dans quelques points stratégiques, comme aux abords des écoles, et organiser un pédibus pour les plus jeunes. Y lier le passage plus fréquent des boucles urbaines.
- **Soutenir et encourager le transport en commun à la demande**, du type du Proxibus ou de la Locomobile.
- **Installer des abris bus sécurisés** dans les villages, notamment à Roy, Grimbiémont et Lignières.

Cadre de vie & Sécurité

Ensemble, prenons soin de nos lieux de vie !

Une commune plus verte, plus respirable, plus agréable, c'est aussi une commune qui travaille à diminuer les pollutions de tout ordre : intérieures, lumineuses, visuelles. C'est également une commune qui travaille à réduire les incivilités, les dépôts sauvages, et qui s'engage à assainir les endroits pollués. Nous voulons un cadre de vie sain pour notre commune : diminuer les déchets et les gaspillages, assainir ce qui peut l'être, gérer les ressources en eau de façon raisonnée.

Pollutions

- **Participer au développement de la santé environnementale** : mettre en place un plan d'actions visant à réduire l'exposition des populations les plus à risque (enfants et personnes âgées) aux effets des polluants intérieurs.
- **Limiter la publicité dans l'espace public** : limiter voire interdire les panneaux publicitaires numériques sur l'ensemble du territoire communal, en passant notamment par une taxation maximale de ceux-ci. Instaurer des zones sans publicité, notamment dans les centres historiques, les abords d'écoles ou les zones naturelles (Natura 2000). Limiter les publicités aux seules campagnes qui respectent des critères précis en termes de lutte contre le sexisme et la malbouffe ou qui n'entrent pas en contradiction avec la lutte contre le dérèglement climatique.
- **Pousser à l'assainissement d'anciennes décharges** d'immondices à Grimbiémont, Roy, Lignières, Waha... s'il s'agit de l'action la plus propice.
- **Communiquer davantage autour du numéro 1718 et de l'application Fix My Street** : ils permettent notamment de signaler des cas de pollution pour permettre, le cas échéant, une intervention des services compétents (pollution dans un cours d'eau, pollution olfactive dans un zoning, dépôts sauvages...).
- **Développer les infrastructures limitant les incivilités**, comme les poubelles (avec un dispositif empêchant le dépôt des déchets ménagers) là où elles sont nécessaires.
- **Constater et poursuivre les incivilités** : augmenter le nombre d'agents constatateurs·trices et sanctionnateurs·trices. formé·es pour constater tous les types d'infractions ; développer des mécanismes de sensibilisation et de réparation face aux incivilités constatées.

Gestion des déchets

- **Sensibiliser au « zéro déchet »** tant les citoyen·nes que les commerçant·es (afin qu'ils ou elles acceptent des contenants réutilisables, par exemple). Maintenir l'Eco-Team au sein de l'Administration pour que les employé·es proposent des pratiques zéro-déchet et durables dans le cadre de leur travail. Organiser et soutenir l'organisation de défis autour de cette thématique.
- **Installer des fontaines à eau publiques.**
- **Soutenir activement les associations, les initiatives ou les structures d'économie sociale** de type « Repair café », recyclerie... permettant la réparation ou le réemploi des objets plutôt que leur mise au rebut.
- **Promouvoir les événements durables** qui portent une attention accrue à la diminution des déchets et au zéro déchet.
- **Installer des composts collectifs** sur le territoire de la commune.
- **Mener des actions de sensibilisation** à la propreté publique (défis à relever, concours par école, par quartier, par village, par rue). Sensibiliser à la dangerosité de certains déchets

métalliques pour la santé des bovins et d'autres animaux aux abords des prairies.
Diversifier et intensifier les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes.

- **Faciliter l'accès aux recyparcs et développer les projets de donnerie** en leur sein.
Développer les collaborations pour la récupération d'encombrants à domicile afin de lutter contre les dépôts clandestins.

Gestion de l'eau

- **Développer des campagnes de communication contre le gaspillage d'eau potable** et adopter des plans d'urgence en cas de pénurie d'eau. Développer les infrastructures permettant la réutilisation de l'eau (ex. : prime pour l'achat de citernes à eau de pluie).
- **Investir dans les infrastructures diminuant les risques d'inondations**, telles que les zones d'immersion temporaire, l'élargissement des cours d'eau, les remises à ciel ouvert, les réserves d'irrigation, ou encore les « jardins de pluie » (espaces verts permettant la collecte et l'infiltration des eaux de pluie).
- **Veiller à garder des espaces perméables** pour permettre l'infiltration de l'eau dans le sol et lutter contre les inondations. Dans le même ordre d'idée, nous travaillerons à **désimperméabiliser** les surfaces bétonnées là où c'est facilement faisable.
- **Coopérer avec les territoires voisins** du même bassin versant (avec qui nous avons des cours d'eau en commun) pour mettre en place des stratégies efficaces et raisonnées de lutte contre les inondations.
- **Créer des partenariats avec nos agriculteur·ices** pour mettre en place des infrastructures de lutte contre les ruissellements et les inondations avec compensations financières et aide technique et administrative.
- **Travailler en étroite collaboration** avec les contrats de rivières Lesse et Ourthe et toutes associations actives autour de la thématique des cours d'eau.

Espaces verts

- **Valoriser le métier de jardinier des espaces verts publics** et soutenir la formation du personnel communal.
- **Participer au concours Wallonie en Fleurs** et viser la labellisation de la commune.
- **Fleurir le boulevard, les ronds-points et les espaces verts de manière écologique**, en visant un maximum de plantes vivaces et indigènes, mixées à des essences horticoles non invasives.
- **Mettre en place un suivi proactif des espèces indigènes** du territoire.
- **Connecter les espaces verts** via des liaisons écologiques et les renforcer.
- **Maintenir un espace vert à Saint-François**, l'un des combats portés par Écolo durant la dernière mandature.
- **Accompagner chaque projet d'urbanisme** d'au moins un espace vert.
- **Maintenir les arbres remarquables**, qu'ils soient classés ou non.
- **Renforcer le partenariat avec le Service Renfort** de l'ASBL Andage pour la gestion de certaines zones de l'Allée du Monument.
- **Mettre du matériel d'entretien de jardin à disposition des ménages** : débroussailleuse, broyeur de déchets...

Sécurité

Ensemble, participons à une commune sereine !

Pour se sentir bien dans sa ville, il faut aussi s'y sentir en sécurité. On entend souvent dire qu'en grandissant, la ville de Marche-en-Famenne commence à découvrir une certaine criminalité : drogue, vols, violences diverses. Au niveau de la circulation également, la vitesse de certaines voitures, les rodéos urbains créent un sentiment d'insécurité et nous souhaitons y remédier. Les incivilités et la criminalité doivent être combattues.

Ces dernières années, la commune a investi dans des caméras de surveillance. Celles-ci seraient justifiées par leur efficacité et leur effet dissuasif. Elles sont toutefois, à tout le moins potentiellement, une menace pour nos libertés, collectives et individuelles.

Pour lutter de manière efficace contre les incivilités et la criminalité, tout en préservant nos libertés, il importe de distinguer l'insécurité du sentiment d'insécurité, et donc de les définir avec rigueur, sans angélisme mais aussi sans préjugés.

Sécurité et incivilités

- **Mettre sur pied une Commission Consultative Sécurité.** Elle sera composée de citoyen·nes représentant un panel complet de la population (âge, genre, ville et villages, socioéconomique...) et de spécialistes de la sécurité, tels la police, des associations (drogue, violence...).
- **Établir, via cette Commission, des relevés de tous types de violences** constatées dans la commune ; puis sur base de ces données, établir des statistiques, évolutives dans le temps.
- **Établir des liens entre l'insécurité ressentie et la commission d'infractions**, toujours via cette Commission.
- **Proposer des solutions adaptées** aux lieux et aux catégories de populations concernées.
- **Informers la population des statistiques, des mesures prises**, des fausses impressions...
- **Analyser objectivement le coût et les effets des caméras de surveillance** installées dans la commune : coût d'installation et d'entretien annuel ; statistiques de l'évolution du taux d'infractions où elles ont été installées ; statistiques de l'évolution du taux d'infractions dans d'autres lieux identifiés comme insécurisés ; nombres d'interventions recensées depuis leur installation ; sort réservé aux images...
- **Envisager de renforcer la présence policière, d'agents de quartier ou d'animateurs de rue**, en collaboration avec la zone de police.
- **Renforcer la convivialité des quartiers et des villages** (cf. Culture, convivialité & solidarité) ; accentuer la vie diurne et nocturne à l'extérieur.

Sécurité routière

- **Intensifier les travaux de la Commission Consultative Sécurité Routière.**
- **Poursuivre les contrôles, préventifs et autres, en ville et dans les villages**, pour réduire le sentiment d'impunité des conducteur·ices auteur·ices des troubles relatifs à la sécurité routière.
- **Profiler les aménagements routiers et urbains** pour rendre plus difficiles la vitesse ou la conduite dangereuse.

Agriculture & alimentation

Ensemble, relocalisons notre alimentation et protégeons (réellement) le caractère rural de la commune ! En tant qu'écologistes, nous sommes convaincus que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour favoriser une production respectueuse des terres, de la biodiversité, des travailleuses et des travailleurs.

Soutenir, contribuer à développer un modèle économique vertueux, c'est aussi créer de l'emploi local et non délocalisable. Nous voulons permettre à chacun et à chacune d'accéder à une alimentation saine basée sur la production locale. Nous voulons encourager la souveraineté alimentaire de la commune de Marche-en-Famenne.

Pour ce faire, nous proposons d'activer davantage les leviers dont disposent les communes : les propriétés foncières, les nombreux marchés publics, les outils d'animation et de communication, etc.

Exemplarité des pouvoirs locaux

- **Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics** : permettre des contrats entre producteurs locaux pour approvisionner les cantines de collectivités (crèches, écoles, maisons de repos...) et les services administratifs, pour les utilisations quotidiennes et lors d'évènements officiels. Conditionner ces marchés publics à une stratégie alimentaire basée sur la durabilité et la résilience du territoire, pour une alimentation saine, durable et locale dans les cantines publiques.
- **Engager un agent communal responsable du suivi des marchés publics**, avec pour mission d'initier ou de renforcer dans tous les services communaux, des « achats publics responsables ».
- **Engager un agent chargé des dossiers agricoles** pour viser un soutien administratif du monde agricole (suivi des dossiers de calamités agricoles, informations sur des démarches administratives...). Entamer un travail de fond sur le foncier agricole communal : inventorier les terres agricoles publiques, les accroître sans participer à la spéculation sur le foncier agricole, cibler les projets à favoriser de sorte à viser une meilleure souveraineté alimentaire. Mettre à disposition des terres agricoles communales pour favoriser l'installation et le développement d'une agriculture durable et nourricière.
- **Soutenir les projets agricoles, associatifs, coopératifs...** favorisant les circuits courts (type : ceinture alimentaire, potager collectif...) et renforçant la production et la consommation d'une alimentation durable et saine. Mettre en place des incitants financiers et une aide à la communication (via notamment l'Agence de développement local) : investissements de la commune dans des parts de coopératives d'intérêt général ; pages dédiées dans le bulletin communal, sur le site Internet de la commune et ses réseaux sociaux ; subside ponctuel sur base de dossiers présentés à la commune...
- **Inscrire expressément la protection des terres agricoles, leur vocation nourricière et environnementale** dans un règlement communal et faire remonter cette mesure au niveau de pouvoir supérieur pour une prise en compte dans le nouveau Schéma de développement territorial à l'échelle communale et le Code du développement territorial. Concrètement, cela se traduit par un refus de l'agri-photovoltaïsme : mieux vaut privilégier l'installation de panneaux photovoltaïques dans d'autres zones (cf. Aménagement du territoire).
- **Mettre en place et faciliter les pratiques en faveur de notre territoire et de la biodiversité** : lutte contre l'érosion (fascine, haie, bande enherbée...), plantation d'arbres et de haies en faveur de la biodiversité ; prise en charge des plants ou aide à la demande de subsides ; organisation de chantiers participatifs de plantation ; mise en place d'un système d'entretien mutualisé des haies, en gestion différenciée.

- **Mettre en place un Conseil agroalimentaire durable** qui se veut un espace de dialogue, de réflexion et de proposition pour tout ce qui concerne l'alimentation et l'agriculture en rassemblant les acteurs-clés de ce secteur et les citoyen·nes.

Soutien à la paysannerie

- **Inscrire la commune dans le label Green Deal ou dans le label Good Food** visant à faciliter l'accès à l'alimentation durable, à garantir des débouchés pour les producteurs locaux et à encourager les conversions en bio.
- **Développer des espaces tests maraichers ou autres** : donner l'opportunité aux aspirants maraichers, herboristes... de s'essayer au métier, en dédiant une partie des productions à l'épicerie sociale.
- **Soutenir les points de vente de produits bio et/ou locaux ou en créer, en concertation** avec les acteurs du secteur : mettre en place des aides pour faciliter la logistique, et des aides en personnel pour encadrer ces ventes. Ouvrir des commerces de proximité valorisant le circuit court dans les villages.
- **Installer un marché local mensuel** : promouvoir les productions locales lors de ces événements, proposer des tarifs attractifs pour les producteurs locaux, mettre à l'honneur tour à tour les producteurs communaux ; dynamiser le marché local par des activités connexes (concerts, projections, débats ...).
- **Collaborer avec l'ASBL Agrinew** pour dynamiser l'outil partagé qu'elle propose (atelier de découpe de viande et légumerie), en le rendant plus accessible.
- **Soutenir l'installation de nouvelles fermes** ou projets agricoles de petite taille et en agriculture biologique, ou la reprise d'un projet existant (transmission), en lien avec les acteurs locaux et les acteurs wallons du secteur : identifier les fermes à remettre et accompagner les agriculteur·ices sans repreneurs, pour anticiper une transmission.
- **Intensifier la participation au financement des repas des collectivités locales** qui privilégient les aliments issus de l'agriculture locale, de saison et biologique (soutien « coup de pouce » de la RW).
- **Intensifier les propositions d'options végétariennes** dans les cantines, et privilégier la viande locale et bio.
- **S'ancrer dans la dynamique de la Charte des Communes Paysannes 2024** éditée par le Mouvement d'Action Paysanne (<https://www.lemap.be/CharteCommunesPaysannes>).

Soutien au consomm'acteur

- **Mettre à disposition des espaces communaux** pour des groupes de citoyen·nes, pour implanter des potagers collectifs, à l'échelle des quartiers.
- **Rendre accessibles des formations concrètes et complètes pour les citoyens désireux d'autoproduire leurs légumes**, en lien avec les tissus associatifs ou privés déjà actifs dans ce domaine et les producteurs locaux.
- **Mettre en place des ateliers ou des formations sur les fruitiers hautes tiges et moyennes tiges** (choix de l'implantation, choix de la variété, prévoir et réaliser les tailles, que faire de la récolte), avec à la clé un arbre fruitier offert, en lien avec les acteurs du territoire.
- **Réduire de taxe communale** sur les parcelles à bâtir non bâties allouées à la production d'aliments, destinées à la consommation alimentaire.
- **Maintenir et déployer** la prime « tri & vrac ».
- **Sensibiliser les enseignant·es et les élèves** : encourager les animations dédiées dans les écoles et soutenir le développement de potagers scolaires (primaires et secondaires, tous réseaux confondus).
- **Soutenir les activités sociales favorisant l'insertion professionnelle** (découverte des métiers de la terre) **et/ou sociale**, notamment avec le Centre public d'action sociale, ses projets et ses équipes et le secteur de l'économie sociale.

- **Faciliter la récupération alimentaire** : augmenter par exemple la visibilité des frigos partagés.
- **Offrir un arbre ou arbuste nourricier et indigène à chaque nouvel habitant** dans la commune. S'engager à le planter sur le territoire communal si la personne ne dispose pas d'un jardin.
- **Planter des arbres fruitiers et petits fruitiers dans les espaces publics**, à disposition des citoyen·nes. Organiser des « chantiers » de récolte, de valorisation des fruits (notamment en jus pour les collectivités, en lien avec les acteurs locaux). Viser un verger communal par entité.
- **Favoriser l'implantation de haies et d'arbres à caractère nourricier**, dans et en bordure de terrain public.

Santé – Sport – Bien-être

Ensemble, prenons soin de notre santé !

La santé, ce n'est pas que l'absence de maladie : elle est aussi liée au sport et au bien-être. La santé, c'est le bien-être au quotidien : dans sa maison, dans son travail, mais aussi dans son quartier ou son village.

Développer le sport pour toutes et tous, assurer un accès aux soins de santé (à l'heure actuelle insuffisant dans notre région), réduire les pollutions : nous voulons une commune saine et qui nous aide à protéger notre santé.

En matière de santé, la prévention est essentielle. Rappeler les liens entre santé et environnement est nécessaire. Enseigner et imprégner la jeunesse des notions de vie saine et de santé, pour une bonne approche de la santé dès les premières années mais aussi dans les suivantes, aura une influence bénéfique sur la santé des personnes tout au long de leur vie.

Prévention

- **Créer, renforcer et entretenir les espaces extérieurs aménagés**, en ville et dans les villages : espaces de pique-nique, bancs, plaines de jeux...
- **Créer, renforcer et entretenir des fontaines d'eau potable**, publiques et gratuites.
- **Amplifier et faire mieux circuler les informations** à nos concitoyen·nes en matière de santé, d'offre sportive (en club et en dehors). Se servir davantage à cet effet du bon outil qu'est le bulletin communal et des réseaux sociaux.
- **Organiser des activités sur le thème de la convivialité et de la santé**, comme des pique-niques géants, des auberges espagnoles...
- **Rappeler les liens entre santé et environnement.**

Jeunesse

- **Sensibiliser au bien manger dans les écoles** par des opérations comme les « boîtes à tartines saines » pour les parents et les enfants.
- **Intensifier la participation au financement des repas des collectivités locales (Rescolm)** qui privilégient les aliments issus de l'agriculture locale, de saison et biologique pour une alimentation saine et des cantines durables.
- **Intensifier les propositions d'options végétariennes** dans les cantines, et privilégier la viande locale et bio.
- **Renforcer l'offre d'accueil des plus jeunes** dans les crèches.

Sport

- **Poursuivre** et accentuer le soutien aux clubs sportifs et autres associations actives dans le sport, la santé ou le bien-être.
- **Accentuer** l'accès au sport pour toutes et tous, même en dehors des clubs.
- **Promouvoir** la découverte de sports peu connus, comme par exemple le roller derby.

Travaux publics

- **Privilégier l'usage de matériaux favorables à la bonne défense de notre santé** en matière de construction.
- **Assortir d'un cahier des charges privilégiant l'usage de matériaux nobles et sains** les constructions publiques autant que celles confiées ou accordées à des entreprises privées.

Soins de santé

- **Favoriser l'accueil de nouveaux et jeunes médecins** par l'accueil d'étudiant·es et de stagiaires, qui pourront se constituer une patientèle et s'installer de manière durable dans notre commune.
- **Prévoir une offre de locaux à bas loyer** pour accueillir une maison médicale ou multidisciplinaire de la santé.
- **Veiller à coordonner les professions de la santé et les associations** actives en matière de santé.
- **Renforcer l'accueil de nos ainé·es** dans les maisons de repos et de soins.

École – Jeunesse

Ensemble, favorisons l'émancipation et l'autonomie des adultes de demain !

Une commune amie des enfants et des jeunes, c'est d'abord une commune qui place la ou le jeune au premier plan. Une commune où il fait bon vivre à hauteur d'enfant sera une commune agréable pour toutes les générations.

Nous voulons une commune amie des enfants et des jeunes, qui veille au bien-être de chacun·e dès le plus jeune âge, qui permet aux petit·es et grand·es, sans distinction d'origine sociale ou culturelle, de sexe, de condition physique, de grandir et de se développer.

Nous voulons une commune où, dès le plus jeune âge, une attention est accordée pour qu'enfants et jeunes atteint·es de handicap mental, physique ou sensoriel, puissent avoir accès aux espaces adaptés et aux activités.

Cela passe, par exemple, par l'accès à des espaces verts et des aires de jeu, des rues et des places adaptées à une mobilité douce, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, de faire la fête (ex. : mise à disposition de salles adaptées pour organiser des soirées), etc.

- **Renforcer l'offre d'accueil des plus jeunes** dans les crèches.
- **Promouvoir l'école du dehors** en lien avec des associations actives dans l'éducation à l'environnement ou via la formation des enseignant·es.
- **Renforcer l'offre en termes de pédagogie active et inclusive** dans les écoles du territoire.
- **Renforcer le soutien administratif** des écoles.
- **Intensifier la participation au financement des repas des collectivités locales (Rescolm)** qui privilégient les aliments issus de l'agriculture locale, de saison et biologique pour une alimentation saine et des cantines durables.
- **Intensifier les propositions d'options végétariennes** dans les cantines, et privilégier la viande locale et bio.
- **Aménager les parkings en centre-ville** pour mieux les exploiter : créer des parkings de délestage aux abords de la ville et dans quelques points stratégiques, comme aux abords des écoles, et organiser un pédibus pour les plus jeunes. Y lier le passage plus fréquent des boucles urbaines.
- **Créer des rues cyclables** : donner la priorité aux vélos dans les rues du centre-ville et aux abords des écoles, sans en exclure les voitures. Mener une étude complète avec le soutien du GRACQ et de la Région wallonne pour renforcer la présence de mobilité douce en ville.
- **Accueillir des volontaires européen·nes** ou des jeunes en service citoyen dans les écoles maternelles et primaires du territoire.
- **Promouvoir le service citoyen et le volontariat européen** dans la commune de Marche et en dehors.
- **Poursuivre** et accentuer le soutien aux clubs sportifs et autres associations actives dans le sport, la santé ou le bien-être.
- **Accentuer** l'accès au sport pour toutes et tous, même en dehors des clubs.
- **Promouvoir** la découverte de sports peu connus, comme par exemple le roller derby.

Participation citoyenne & bonne gouvernance administrative

Ensemble, soyons acteurs et actrices d'une démocratie plus inclusive !

La commune est le premier point de contact des citoyen·nes avec l'autorité publique et le politique. Première fenêtre de la démocratie, elle peut fonctionner de manière à renforcer la confiance des citoyen·nes envers le politique et permettre leur implication sur des enjeux qui leur tiennent à cœur.

La transparence et la participation citoyenne sont à nos yeux, tous deux, les garants d'une démocratie plus vivante, plus dynamique et plus inclusive. En effet, l'accès à la décision publique dépend non seulement d'une information claire, complète et accessible donnée aux citoyen·nes, mais aussi de leur participation au processus de décision.

Conseil communal

- **Faciliter l'accès aux informations relatives au conseil communal** (dont l'ordre du jour, les projets de délibérations, les décisions, les procès-verbaux, le règlement d'ordre intérieur, la retransmission des séances, etc.). Communiquer de façon proactive et efficace ces éléments à la population.
- **Rendre l'ensemble de ces informations et documents lisibles et facilement accessibles** en version électronique sur le site Internet de la commune. Communiquer les informations les plus importantes via les réseaux sociaux de la commune, les médias locaux, l'affichage public et tout autre moyen de communication à disposition des autorités communales, afin d'informer les citoyens de manière directe, claire, concise et régulière.
- **Renforcer le droit des citoyen·nes à poser des questions d'actualité au conseil communal** ; communiquer largement à ce sujet.
- **Désigner un·e président·e d'assemblée**, qui ne soit pas nécessairement le ou la bourgmestre.

Participation citoyenne

- **Mieux écouter** les décisions de la CCATM.
- **Réinstaurer un Conseil communal des Enfants.**
- **Rencontrer les acteurs de l'écologie locale.**
- **Renforcer et améliorer les conseils consultatifs** en les déplaçant ponctuellement dans les villages ; s'assurer d'y voir un panel réellement représentatif des citoyen·nes de notre commune et tenir mieux compte de leurs avis ; encourager leur animation par un·e animateur·ice extérieur·e apolitique.
- **Renforcer l'utilisation d'outils comme les consultations populaires** ; rendre accessibles les informations liées en les publiant sur le site Internet de la commune et les réseaux sociaux.
- **Maintenir les guichets citoyens**, avec des horaires compatibles avec les travailleurs. Compléter l'offre d'un service de garde d'enfants.
- **Éditer un bulletin communal sans publicités**, avec une tribune pour chaque couleur politique ainsi qu'un espace pour les citoyens.

Équipes administratives et de terrain

- **Renforcer les services administratifs** en termes d'effectifs.
- **Tester le 4/5e temps** sans perte de salaire en fin de carrière.

- **Valoriser les employé·es communaux**, promouvoir la formation et le travail d'équipe.
- **Promouvoir le droit à la déconnexion.**
- **Nommer un référent communal en matière de diversité.**
- **Engager un agent chargé des dossiers agricoles.**
- **Promouvoir la formation à la diversité** pour la Police de proximité et/ou un médiateur communal.
- **Prévoir des journées « team building »** (santé, sport, inclusion...); déterminer les besoins des employé·es en termes de formation dans ces domaines.

Marchés publics

- **Engager un agent communal responsable du suivi des marchés publics**, avec pour mission d'initier ou de renforcer, dans tous les services communaux, des « achats publics responsables ».
- **Intégrer des clauses environnementales, sociales et éthiques** dans les marchés publics.
- **Exclure** des marchés publics les entreprises impliquées dans la colonisation du territoire palestinien occupé : nous voulons que Marche soit une commune anticoloniale. Étendre cette mesure au besoin.

Suspendre l'achat de biens de consommation produits par des sociétés israéliennes et internationales implantées dans le territoire palestinien occupé. Étendre cette mesure au besoin.

Aménagement du territoire et biodiversité

Ensemble, pensons un territoire apaisé, inclusif et résilient !

Protéger l'environnement et les citoyen·nes sont les deux plus grands défis du XXI^e siècle. Pour que notre commune reste un lieu convivial, sain, agréable ; pour être plus forts, mieux préparés aux grands changements actuels, il est nécessaire d'anticiper dès à présent. Cela passe aussi par un aménagement du territoire résilient ; par une mobilité plus durable et apaisée ; par une réduction de notre consommation d'énergies fossiles chères, polluantes et sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle ; par la sauvegarde de la biodiversité, de nos espaces verts, de nos terres agricoles et du caractère rural de la commune ; par une adaptation aux changements climatiques en cours et à venir.

La commune peut jouer ici un rôle concret et être une actrice clé de la transition, via l'exemplarité, l'impulsion concrète et les contacts avec les citoyen·nes et les entreprises locales.

Urbanisme

- **Limiter la hauteur des bâtiments** à rez +2 voire rez +3, et **ne plus déroger aux prescriptions** du règlement communal d'urbanisme, ni du GCU quand il sera d'application.
- **Soutenir la construction d'habitats groupés intergénérationnels** autour d'espaces verts.
- **Soutenir l'arrivée de l'habitat léger**, avec une réglementation adaptée et adoptée avec les citoyen·nes.
- **Encourager la création d'espaces de convivialité**, notamment en poursuivant les enveloppes participatives. Encourager, pour les projets immobiliers d'ampleur, l'aménagement d'espaces communs intérieurs (salle de réunion, salle de fête...) et extérieurs (espaces verts, potager collectif, barbecue...).
- **Mieux écouter** les décisions de la CCATM.
- **Créer des plaines et terrains de jeux nature dans tous les villages**, adaptées aux enfants et aux adolescents, accessibles à toutes et à tous.
- **Créer des toilettes publiques** accessibles à toutes et à tous et veiller à leur entretien, à l'image de nos voisins français.
- **Installer des fontaines à eau publiques.**
- **Favoriser les projets qui visent à scinder les habitats ou à limiter les projets 4 façades**, pour limiter les nouvelles constructions et l'emprise au sol.

Énergie

- **Viser l'autonomie énergétique** du territoire
- **Augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés** de manière à diminuer la consommation d'énergie, et donc continuer à soutenir les primes à l'isolation des logements.
- **Développer des partenariats public-privé** pour produire de l'énergie renouvelable : créer des installations photovoltaïques sur les toits, sur les parkings... ; créer des projets de production et de partage de chaleur en réseau.
- **Favoriser les réseaux de chaleur et communautés d'énergie**, dans les zones opportunes.
- **Rénover les logements du centre-ville pour le repeupler** : rénover tous les logements situés aux étages des commerces appartenant aux instances publiques marchaises et davantage inciter les propriétaires privés à rénover les logements en leur permettant de bénéficier des mêmes conditions de rénovation (trains de rénovation). Veiller à ce que ces rénovations débouchent sur des logements adaptés à des besoins variés pour diverses structures familiales.

- **Soutenir l'économie d'énergie des commerces sur le territoire communal** : adopter des mesures qui, directement ou indirectement, soutiennent le développement de l'économie locale, de proximité et redynamisent l'attractivité des centres-villes et des villages.
- **Soutenir l'économie d'énergie des ménages** : sensibiliser activement les habitant·es quant à la consommation d'énergie des biens, d'abord par un rôle d'information, ensuite à travers la prise de contact directe, par exemple suite à l'identification de zones peu isolées et dont les caractéristiques socioéconomiques indiquent d'agir en priorité.
- **Développer la production d'énergie renouvelable** avec des unités à taille humaine contribuant à une nouvelle économie au service des citoyen·nes. Baser les plans de développement sur le potentiel communal, sur des concertations citoyennes, et sur des critères environnementaux stricts (ex. biomasse durable). Privilégier les zones artificialisées pour le photovoltaïque (ex. parkings). Refuser l'agri-photovoltaïsme, à moins qu'il permette une véritable utilisation du sol dans le cadre de sa fonction nourricière.

Adaptation aux dérèglements climatiques

- **Végétaliser et meubler les espaces publics** pour créer des espaces ombragés où il fait bon s'asseoir pour respirer, échanger...
- **Rendre les voies piétonnes perméables et moins minérales** : pour permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie et respecter le vivant, végétaliser les voies piétonnes et les rendre perméables, tout en préservant une assiette suffisamment ferme pour la circulation des poussettes et des PMR.
- **Investir dans les infrastructures diminuant les risques d'inondations**, telles que les zones d'immersion temporaire, l'élargissement des cours d'eau, les remises à ciel ouvert, les réserves d'irrigation, ou encore les « jardins de pluie » (espaces verts permettant la collecte et l'infiltration des eaux de pluie).
- **Veiller à garder des espaces perméables** pour permettre l'infiltration de l'eau dans le sol et lutter contre les inondations. Dans le même ordre d'idée, nous travaillerons à **désimperméabiliser** les surfaces bétonnées là où c'est facilement faisable.
- **Coopérer avec les territoires voisins** du même bassin versant (avec qui nous avons des cours d'eau en commun) pour mettre en place des stratégies efficaces et raisonnées de lutte contre les inondations.
- **Stopper l'urbanisation en zone inondable.**

Mobilité

- **Restaurer les trottoirs de la ville et des villages** : à court terme, rénover les trottoirs en mauvais état et trop étroits. Imposer des obligations de trottoirs larges, confortables et végétalisés dans les cahiers des charges des nouveaux projets urbanistiques. Prendre des mesures pour éviter l'encombrement des trottoirs par des obstacles ou des véhicules stationnés.
- **Créer des aménagements pour piétons partout dans la ville** et en particulier dans les zonings commerciaux, notamment à la Pirire et au Shopping Center N4 : trottoirs, passages piétons... pour que les gens puissent aller faire leurs courses à pied sans se mettre en danger.
- **Aménager les parkings en centre-ville** pour mieux les exploiter : créer des parkings de délestage aux abords de la ville et dans quelques points stratégiques, comme aux abords des écoles, et organiser un pédibus pour les plus jeunes. Y lier le passage plus fréquent des boucles urbaines.
- **Compléter le réseau cyclable** : assurer la protection des cyclistes à certains endroits clés (Hargimont-On-Jemelle ; accès à la prison ; Roy-Grimbiémont-Lignièrès ; Aye-Humain ;

Champlon-Verdenne-Marche). Améliorer le réseau existant pour faire de Marche une commune réellement « vélo friendly » et sécurisée / sécurisante pour les cyclistes.

- **Créer des rues cyclables** : donner la priorité aux vélos dans les rues du centre-ville et aux abords des écoles, sans en exclure les voitures. Mener une étude complète avec le soutien du GRACQ et de la Région wallonne pour renforcer la présence de mobilité douce en ville.

Biodiversité

Ensemble, prenons soin du vivant ! Espaces verts, jardins, prairies, le vivant est partout. Plantons, semons pour infiltrer l'eau, retenir nos terres et nous nourrir.

Nous nous attelons avec sérénité, ensemble, à la préservation de la biodiversité. Une nature protégée favorise le bien-être et la santé de chacun·e et du vivant qui nous entoure. En choyant ce vivant, c'est nous-même que nous choyons. Nous avons la chance d'abriter dans notre belle commune des pépites de biodiversité, que nous souhaitons voir protégées et renforcées.

L'humain est lié au reste du vivant : notre état de santé, physique et mental, dépend en partie de l'environnement dans lequel nous vivons. De plus, une grande part de nos activités dépend du bon fonctionnement des écosystèmes. Si ces derniers sont en mauvaise santé, ce sont nos sociétés qui sont en danger. La biodiversité contribue à nous offrir des aliments sains, de l'eau potable et à nous permettre de respirer un air pur. On estime que plus de la moitié du PIB mondial dépend des services rendus par la Nature dans tous les secteurs, en ce compris la construction, l'agriculture et l'alimentation.

Pour toutes ces raisons, Marche doit se doter d'une politique ambitieuse en faveur de la biodiversité.

Place à la nature

- **Actualiser le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)** de 2007 pour mettre à jour nos connaissances sur la biodiversité au sein du territoire : richesses, potentialités et faiblesse. Réaliser un plan d'actions à entreprendre afin de renforcer de cette biodiversité.
- **Prendre soin du Fond des Vaulx**, le poumon vert de Marche : veiller à son entretien raisonné et durable ; lutter contre les projets d'infrastructures touristiques lourdes.
- **Adopter un guide des « bonnes pratiques environnementales »** : porter une attention particulière à la dimension environnementale dans les demandes de permis d'urbanisme pour les nouveaux projets. Encourager, dans l'espace public, les cours d'écoles, les bâtiments publics, la verdurisation, la végétalisation des façades et toitures, l'accueil de la petite faune, la plantation d'arbres, etc. pour lutter contre les îlots de chaleur. Privilégier les espèces vivaces et locales.
- **Développer des projets de plantations d'arbres et d'arbustes fruitiers** (pommiers, poiriers, pruniers, groseilliers, framboisiers...) en autocueillette dans les espaces verts, dans les quartiers et les villages.
- **Encourager une gestion différenciée (écologique) des espaces verts** : fauchages tardifs, tontes diversifiées, matériels nouveaux plus respectueux des arbres, opération « en mai, tonte à l'arrêt »... Encourager la formation continue du service des espaces verts pour renforcer les pratiques de gestion plus en phase avec les écosystèmes.
- **Développer les réseaux de haies** en partenariat avec les communes limitrophes ; prendre soin de nos cours d'eau pour offrir des espaces de circulation à la faune et la flore.
- **Diminuer la pollution lumineuse** : maintenir l'extinction de l'éclairage nocturne et créer d'autres zones non éclairées pour les animaux nocturnes, en concertation avec les

citoyen·nes. Développer une politique de « lumière juste à l'endroit juste ». Installer des luminaires « dimmables » lors de la rénovation de l'éclairage public, permettant de diminuer l'intensité lumineuse pendant la nuit.

- **Sauvegarder les insectes butineurs** : soutenir l'activité apicole, maintenir et/ou restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs (c'est-à-dire sans pesticides), sensibiliser les citoyens à la problématique des insectes butineurs.
- **Continuer la verdurisation des cimetières** pour en faire des espaces sereins et accueillants tant pour les humains que pour la biodiversité. Pour nous, une autre culture du deuil est possible.
- **Rendre les voies piétonnes perméables et moins minérales** : pour permettre une meilleure infiltration des eaux de pluie et respecter le vivant, végétaliser les voies piétonnes et les rendre perméables, tout en préservant une assiette suffisamment ferme pour la circulation des poussettes et des PMR.
- **Travailler en lien étroit avec le Département Nature et Forêt** et les acteurs de terrain pour la préservation et le renforcement de nos forêts.
- **Sensibiliser les propriétaires privés** à la gestion Pro Silva de leurs forêts, c'est-à-dire respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, tout en étant économiquement viable.
- **Travailler et soutenir les associations actives** dans le domaine de la biodiversité et de la défense de la nature.
- **Aménager la zone humide** du parc Van Der Straten et la zone humide du parc Saint-François (ouverture des cours d'eau). Connecter ces espaces verts les uns avec les autres.
- **Installer des composts collectifs** sur le territoire de la commune.